



1 Rue Général LECLERC  
70000 NAVENNE  
Tel 03.84.75.78.42  
asa.luronne@orange.fr  
asaluronne.fr

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**

**Comité Régional du Sport Automobile  
Bourgogne Franche-Comté**

NAVENNE le 24 NOVEMBRE 2011

Objet: remise des prix 2011  
Ref: P:\ASA\REMISE DES PRIX\2011\invitation pilote RP 2011.doc

Chers amis sportifs,

Le Comité de l'ASA LURONNE est heureux de vous convier à sa remise des prix qui aura lieu le **samedi 10 DECEMBRE 2011 à 15h00** au restaurant Route 57 la Gabiotte, rue du Caporal OUGIER, 70220 FOUGEROLLES. Il y a lieu de préciser que cette remise des prix comprendra les différents challenges 2011 : ASA, STPI PRE-SERROUX, VESOUL ELECTRO DIESEL.

Cette remise des prix sera suivie d'un repas dansant (23€ hors boisson pour les adultes et 12€ pour les enfants < 12 ans) dans la même salle à 20h00.

Comme chaque année, l'ASA LURONNE mettra un point d'honneur à récompenser tous les compétiteurs et tous les commissaires, du premier au dernier.

Vous voudrez bien nous confirmer votre présence à la remise des prix et au repas dansant le cas échéant, par mel ou fax, en nous retournant le coupon ci-dessous complété.

Sans réponse de votre part pour le **2 DECEMBRE 2011** dernier délai, nous considérerons que vous ne souhaitez pas recevoir votre récompense. En cas de force majeure, votre prix pourra toutefois être conservé sur justification écrite au siège de l'ASA LURONNE.

Dans l'attente, nous l'espérons, de vous rencontrer à cette conviviale occasion, veuillez agréer, chers amis sportifs, nos cordiales salutations.

Le Comité de l'ASA



**CONFIRMATION DE PRESENCE  
A LA REMISE DES PRIX ET AU REPAS DANSANT DE L' ASA LURONNE  
du 10 DECEMBRE 2011 A LA GABIOTTE A FOUGEROLLES**

NOM : ..... Prénom .....

- Vous confirme ma présence à la remise des prix du challenge ASA LURONNE.
- Réserve ..... repas à 23€ et ..... repas à 12€ soit ..... au total
- Désire si possible être à la table de .....
- Ne participera pas au repas dansant.

A adresser à l'ASA LURONNE, 1 Rue Général LECLERC, 70000 NAVENNE avant le 2 DECEMBRE 2011 accompagné du chèque correspondant